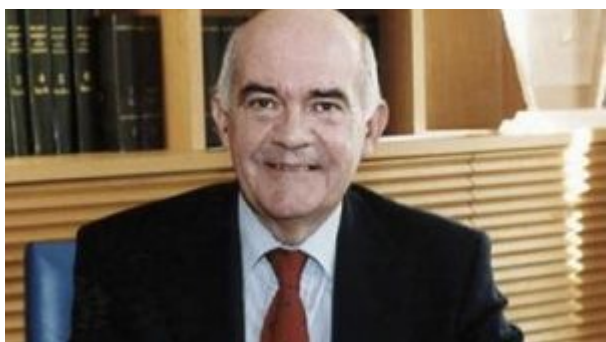


# Jacques Lucas, de l'Ordre à l'ANS



Le Dr Jacques Lucas a été nommé président de l'Agence du Numérique en Santé (ANS), qui doit remplacer l'Agence des systèmes d'information partagée en santé (Asip santé) pour « renforcer la gouvernance » du secteur, ainsi que le déclarait le ministère de la Santé en avril dernier dans le cadre de sa feuille de route sur le numérique santé.

Ancien premier vice-président et délégué général au numérique du Conseil National de l'Ordre des Médecins (CNOM), Jacques Lucas a quitté, en juin dernier, l'institution ordinale où il s'était particulièrement investi sur les sujets liés aux technologies numériques, participant à la rédaction de plusieurs livres blancs sur l'Intelligence Artificielle (IA), la télémédecine, la protection des données personnelles, la santé connectée ou encore l'« e-réputation » des médecins.

Jacques Lucas s'est dit « *très honoré* » de cette nomination à la tête de l'ANS, « *dans un contexte bien particulier où le volet numérique de la stratégie Ma santé 2022 franchit une étape majeure* ». Cette agence est définie comme « le bras armé opérationnel » de la Délégation Ministérielle du Numérique (DMS) copilotée par Dominique Pon et Laura Létourneau.